



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Rapport sur l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine au titre de l'année 2017

DEL-2018-065

Numéro de la délibération : 2018/065

Nomenclature ACTES : Finances locales, divers

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 25/06/2018

Date de convocation du conseil : 19/06/2018

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par L. KERSUZAN, M. Loïc BURBAN par L. LORANS, Mme Émilie CRAMET par H. JESTIN, Mme Maryvonne LE TUTOUR par Mme A. LE NY, M. Jacques PÉRAN par M. Y. LORCY.

Rapport sur l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine au titre de l'année 2017

Rapport de Yann LORCY

L'article L 2334-19 du CGCT prévoit que le Maire d'une commune ayant bénéficié, au cours de l'exercice précédent, de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) présente au Conseil Municipal un rapport qui retrace les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice et les conditions de leur financement.

Ainsi, au titre de la DSU versée en 2017, soit **394 859 €**, le CCAS et la Ville ont notamment développé les actions figurant dans le rapport joint en annexe.

Nous vous proposons :

- D'approuver ce rapport

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 26 juin 2018

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

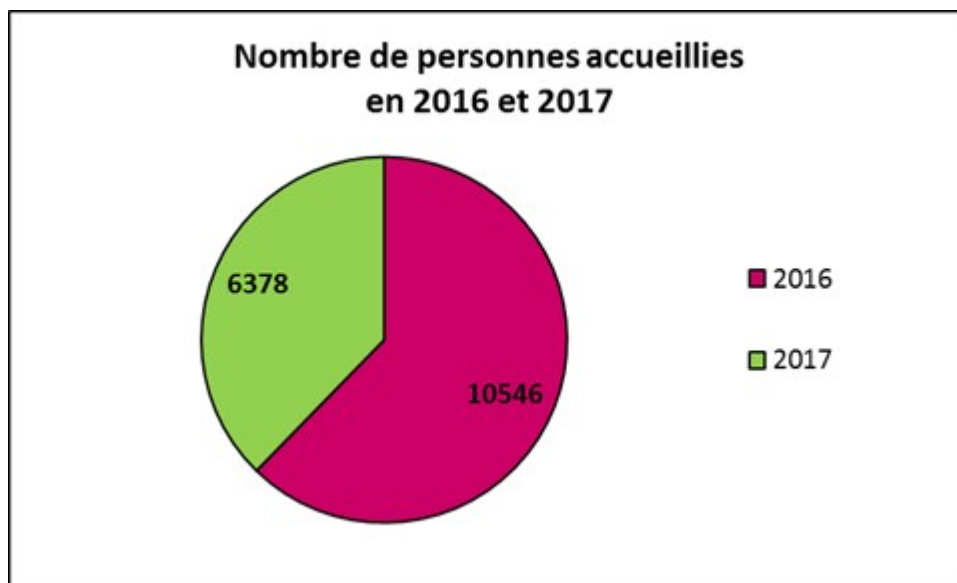
**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

RAPPORT SUR L'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE AU TITRE DE 2017

MAISON POUR TOUS – Centre social

La Maison pour Tous propose plusieurs services et prestations.

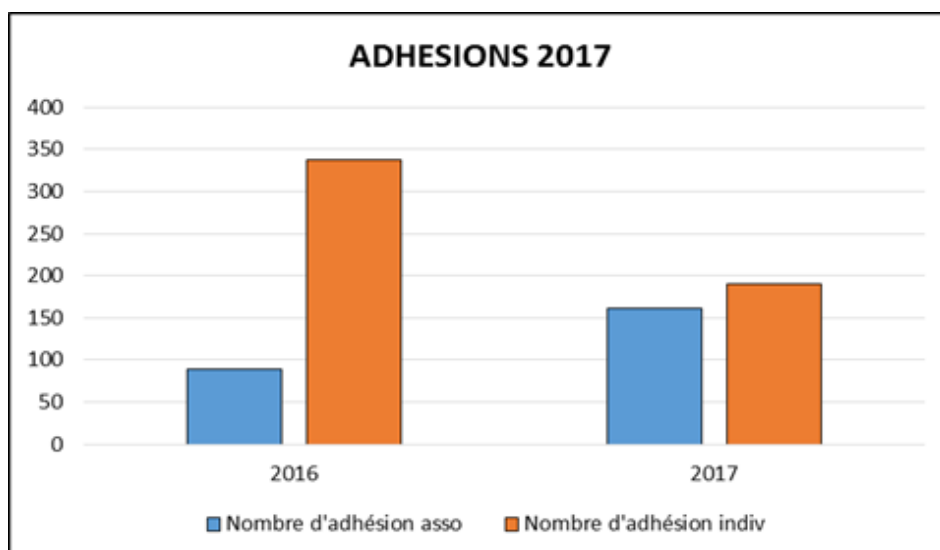
- Accueil général



Le nombre de personnes accueillies regroupe l'ensemble des personnes sollicitant l'agent en charge de l'accueil de la Maison pour Tous, quelle que soit leur demande.

Les absences constatées en 2017 sur cet équipement ont nécessairement modifié l'organisation du service. Au cours du premier trimestre, l'accueil a reposé sur l'ensemble de l'équipe. Les statistiques n'ont pas forcément été tenues à jour de la même manière que lorsque le service a un fonctionnement normal avec un agent dédié à cette fonction.

La diminution des cours sur l'espace multimédia jusqu'en mai a aussi un impact sur le nombre de personnes accueillies.



Les adhésions, obligatoires pour pouvoir accéder aux services de la Maison pour Tous sont elles aussi en diminution de 18 %. Ce sont les adhésions individuelles qui sont le plus impactées. L'augmentation des adhésions des associations résulte des modifications apportées en 2017. En effet, seules les associations adhérentes à l'équipement peuvent solliciter la mise à disposition de salles et de matériels auprès des services de la ville pour l'organisation de leur manifestation.

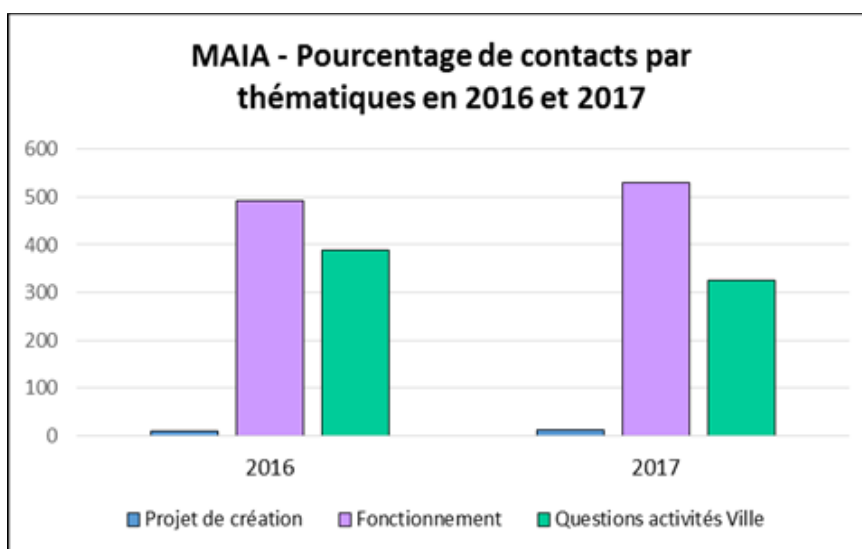
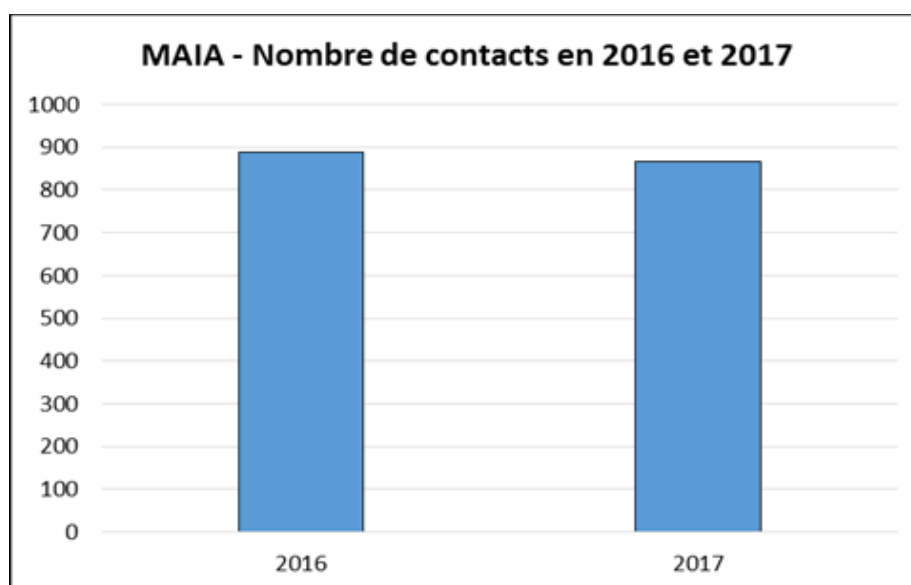
- Soutien aux associations :

Le soutien aux associations est une mission importante de l'équipement. Elle se décline par :

1. La Mission d'Accueil et d'Information à la vie Associative (MAIA)

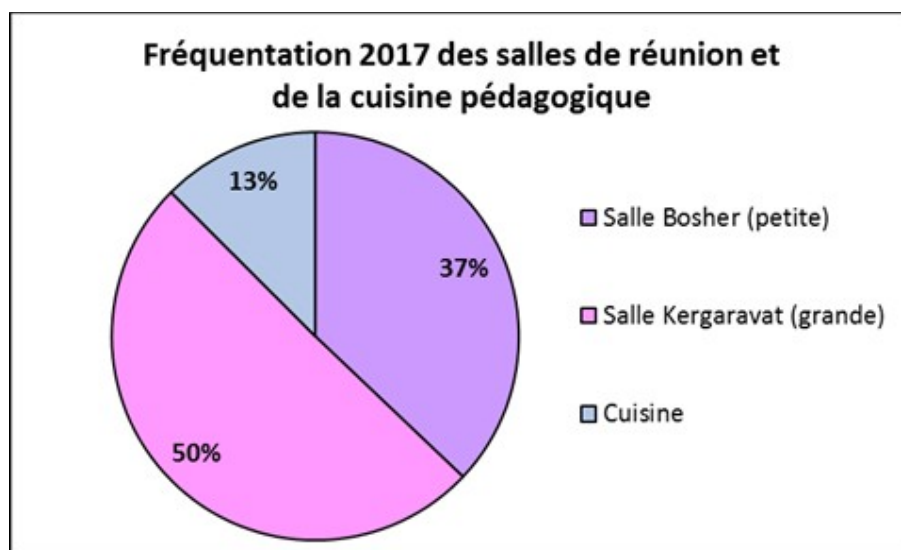
Ce dispositif est destiné à soutenir et informer les associations et leurs bénévoles. En 2017, 5 soirées ont été organisées. 72 personnes ont ainsi bénéficié d'une formation/information sur le dossier de subvention ou les premiers secours.

Le service MAIA a été sollicité par 867 personnes soit une diminution de 2 %.



2. La mise à disposition de salles de réunion et d'une cuisine pédagogique

En 2017, 774 réservations de salles ont été enregistrées soit une diminution d'environ 9 %. Cette diminution s'explique en partie par la réaffectation de l'ancien centre de loisir. De nouveaux espaces ont été mis à la disposition des associations et ils ne font pas l'objet d'une réservation qui entre dans le décompte statistique. L'utilisation de la salle d'activité de la Maison pour Tous ne rentre pas non plus dans les statistiques.



Il est à noter que 30 % des réservations de salles de réunion ont lieu le soir entre 18 et 23 heures, ce qui reste une proportion importante et en augmentation par rapport à 2016 (23 %).

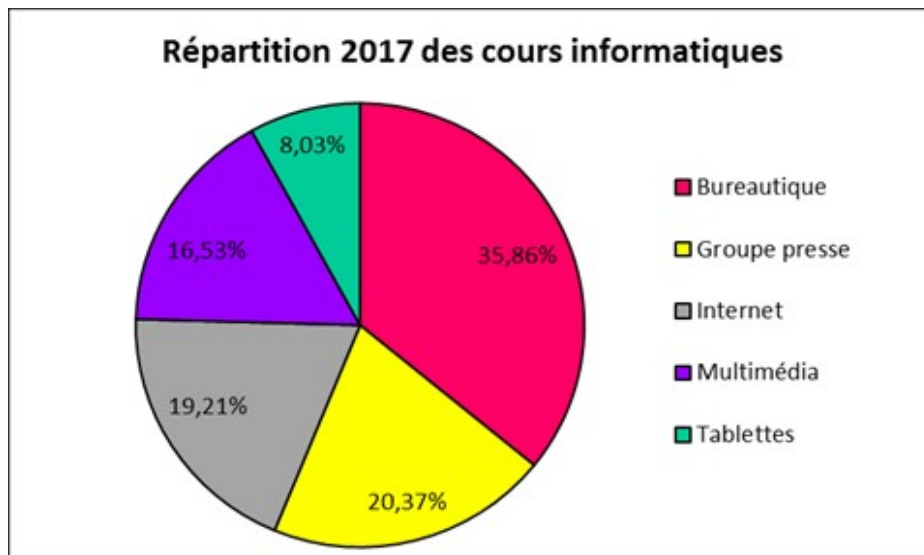
- Point d'Accès Public à Internet (PAPI)- Espace multi média

L'activité de l'espace multimédia a été marquée, comme en 2016, par l'absence de son animateur sur une partie de l'année. L'équipe a pris le relais pour permettre une activité minimum sans affecter de manière importante les autres services ou activités. Un recrutement temporaire a permis une reprise d'activité à partir de mai. Les statistiques reflètent une baisse d'activité qui est principalement en lien avec cette absence.

Le nombre total d'heures de cours connaît une diminution de 23 %. Les ateliers bureautiques restent une dominante importante.

2017 est également marquée par l'augmentation du temps « groupe presse ». Ce groupe s'est impliqué dans la vie de la Maison pour Tous, implication qui a permis une continuité dans la production des supports de communication (plaquette trimestrielle des activités notamment).

La fréquentation de l'accès libre est elle aussi en diminution de 45 %. Cette diminution déjà constatée en 2015 et 2016 confirme que la notion d'accès libre reste relative. Les personnes qui fréquentent les plages d'accès libre viennent aussi chercher les conseils et le soutien de l'animateur multimédia.



1. La domiciliation

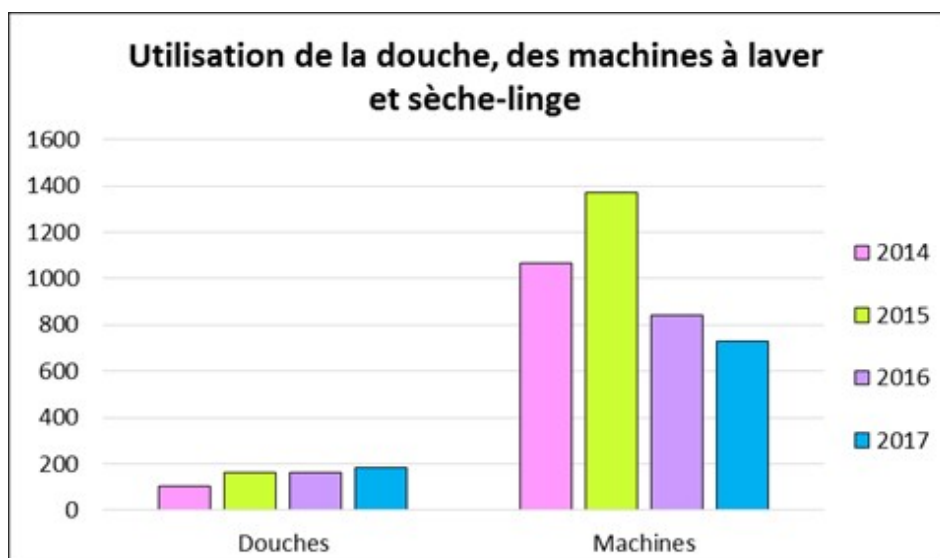
Certaines associations, dont l'action se passe sur Pontivy peuvent être domiciliées à la Maison pour Tous. En 2017, 12 associations étaient domiciliées ce qui est stable par rapport à 2016.

- Services à la population

Les douches sont à disposition de l'ensemble des Pontivyens et personnes de passage. Elles sont gratuites pour celles qui connaissent des difficultés financières.

En 2017, l'utilisation des douches municipales est en augmentation de 11 %. Comme en 2016, ce sont les douches payantes qui sont en augmentation. Elles ont représenté 81 % de l'activité contre 66 % en 2016.

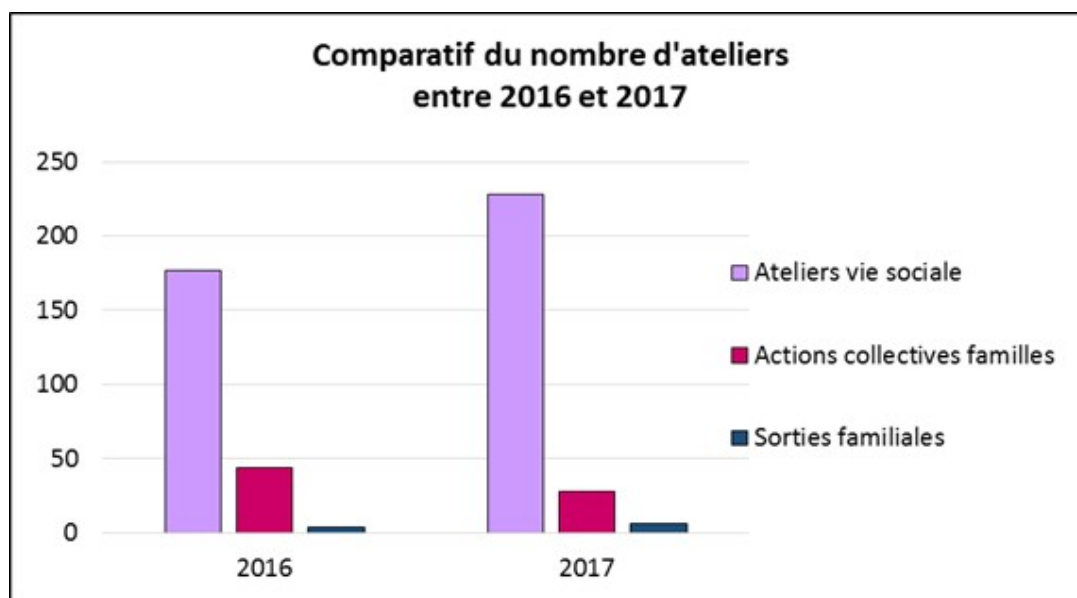
La laverie, qui comprend lave-linge et sèche-linge, est destinée aux personnes orientées par un travailleur social ou une association œuvrant dans le domaine de la lutte contre les exclusions. Ce service est en légère diminution en 2017 : - 14 % d'utilisations. Il est toutefois important de souligner que le nombre d'utilisateurs est lui en augmentation de 12 %. Ce service est donc bien utilisé pour répondre à un besoin ponctuel.



- Animation vie sociale et animations collectives famille

Tout comme en 2016, l'année 2017 a été marquée par une forte augmentation des ateliers de la vie sociale (29 %). Cette augmentation est à mettre en lien avec la diminution des actions collectives familles qui s'est confirmée en 2017.

Les sorties familiales sont elles aussi en augmentation. En 2017, la Maison pour Tous a organisé un séjour avec nuitée qui a été très apprécié par les participants.



Les ateliers de la vie sociale ont concerné 45 adhérents, les actions collectives familles 15 et les sorties familiales 85, dont 21 familles.

Le budget affecté à l'ensemble de ces opérations s'est élevé à 173 267,00 €.

ACTIONS SOCIALES FACULTATIVES

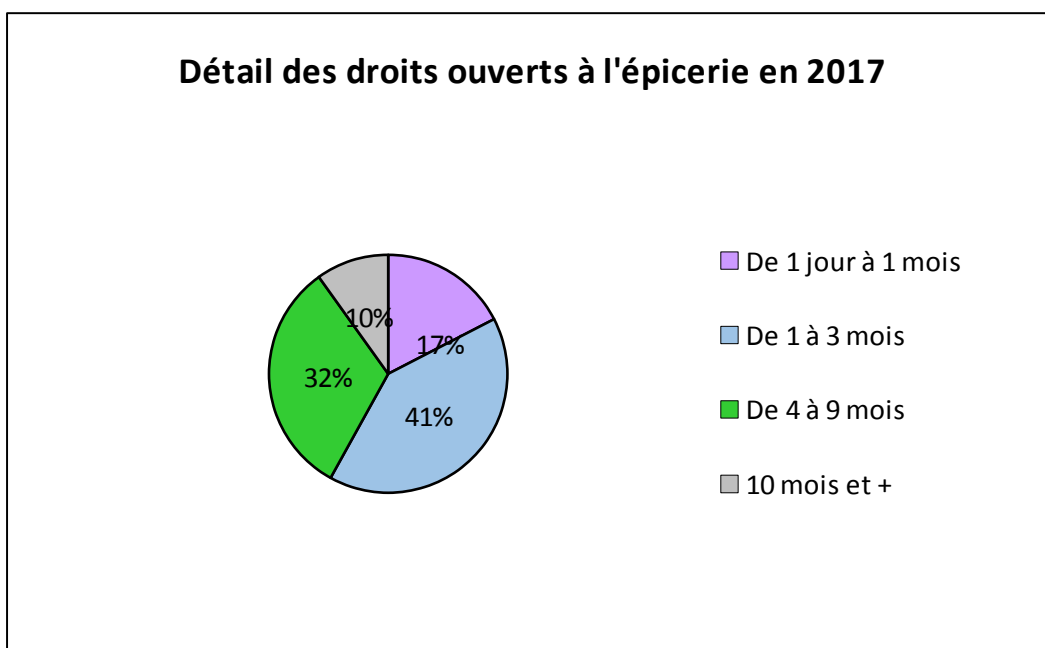
- Epicierie solidaire

L'activité épicerie solidaire a connu en 2017, une diminution du nombre d'adhésions (- 6 %) et du nombre de personnes accompagnées (- 8 %).

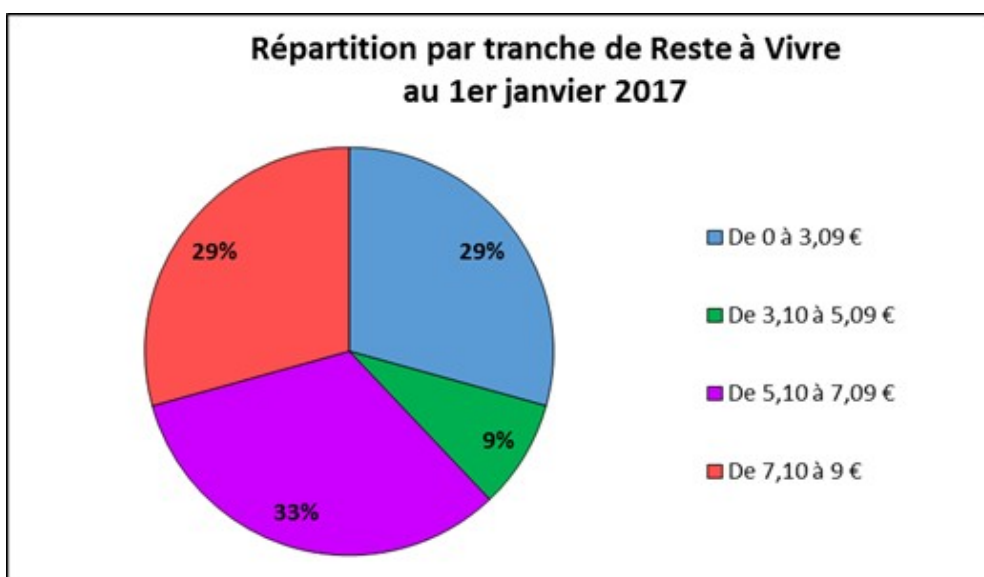
Les caractéristiques de l'activité 2017 sont les suivantes :

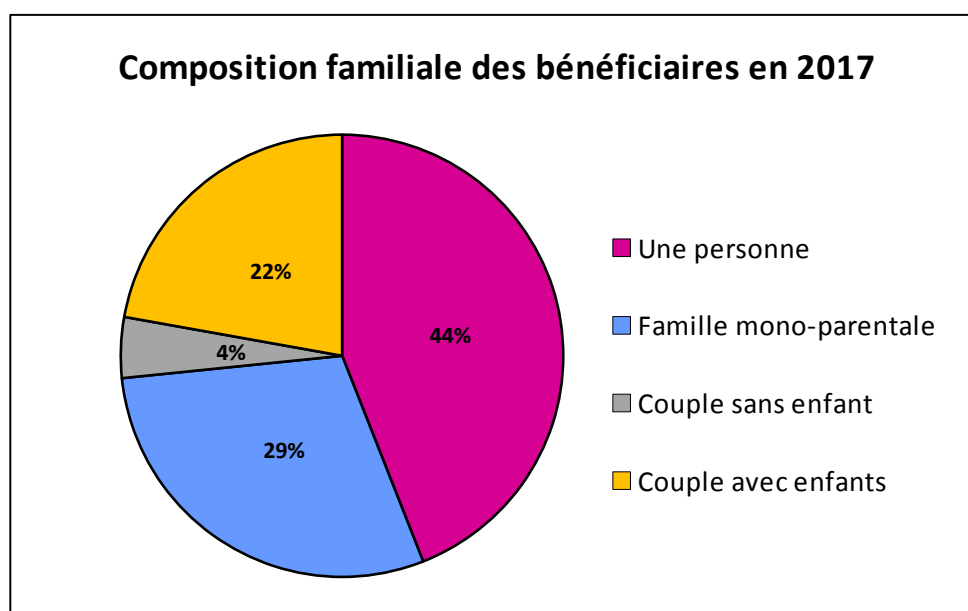
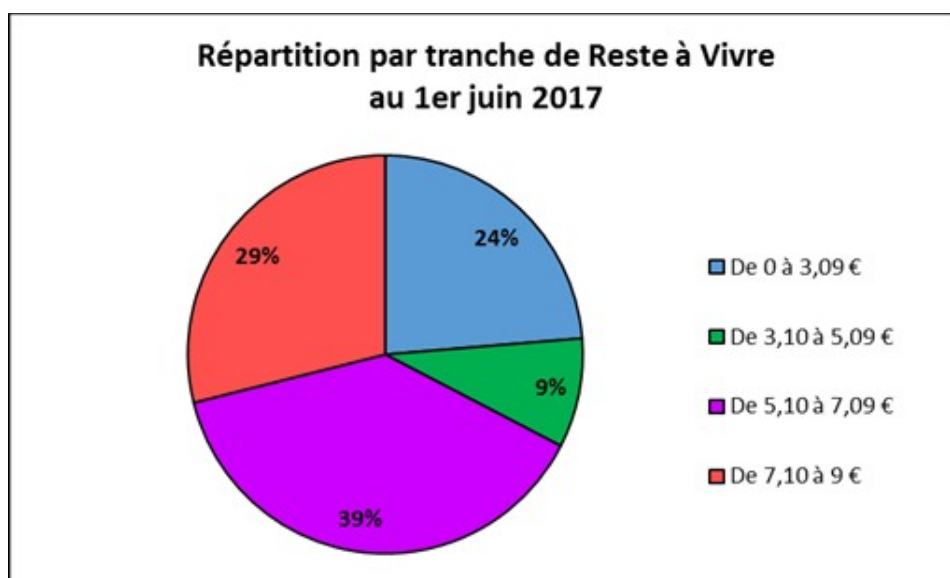
- ✓ 47 % des adhésions sont des nouvelles adhésions.
- ✓ L'ouverture de droit pour un mois non renouvelé représente 17 % (contre 28 % en 2016).
- ✓ 20 % des adhérents ont eu au moins une interruption de droit au cours de l'année, ce qui est en légère diminution par rapport à 2016.
- ✓ 36.50 % des adhérents ont changé au moins une fois de tranche de reste à vivre sur l'année.
- ✓ La disparité entre la période hivernale et la période estivale est plus marquée que sur l'année 2016. En effet, l'épicerie a accueilli 58 % d'adhérents en moins au mois de janvier qu'au mois de juin. L'écart n'était que de 37 % en 2016.
- ✓ L'équilibre des compositions familiales est très différent de celui de 2016. L'épicerie a principalement été sollicitée par des personnes isolées ou des familles monoparentales. Il est

à noter que 18 % du nombre total des adhérents est âgé de moins de 25 ans, 64 % d'entre eux sont chargés de famille, avec des enfants.



La répartition des adhérents en fonction de leur reste à vivre est assez stable entre les deux périodes d'activité.





En 2017, le CCAS a émis 48 refus soit une diminution de 30 % par rapport à 2016. Pour 64 % d'entre eux, le reste à vivre des demandeurs était supérieur à 11 €.

Le budget affecté à cette opération, hors dépenses de personnel, s'est élevé à 28 049,00 €.

- Aide Eau-Energie

En 2017, 149 dossiers ont été traités ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à 2016.

119 dossiers (100 demandeurs dont 46 pour une première demande) ont fait l'objet d'un accord soit 80 % environ. Les rejets formulés en 2017 représentent 20 % des dossiers traités. Ils ne représentaient que 7 % en 2016.

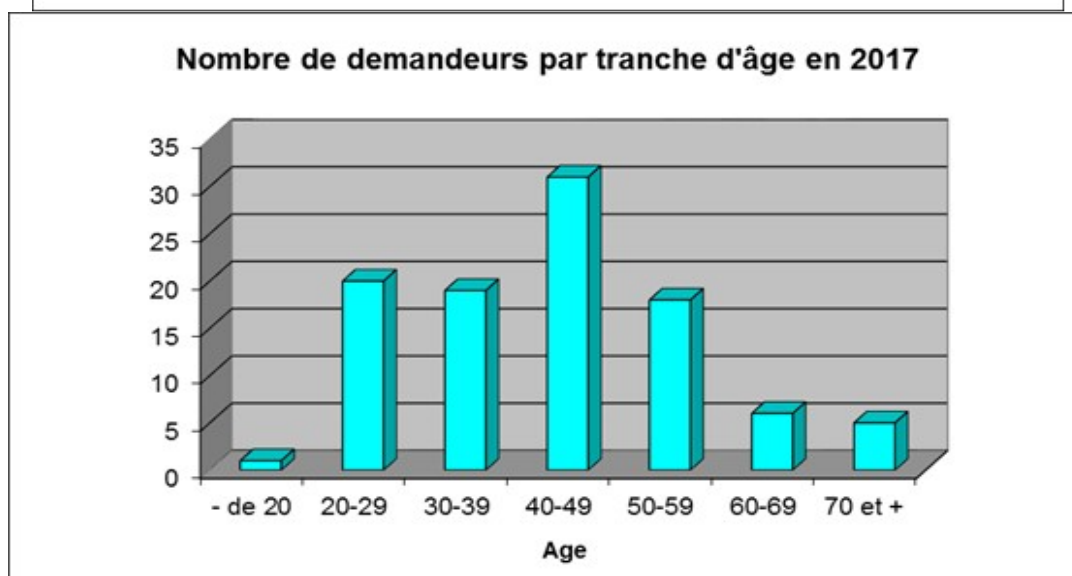
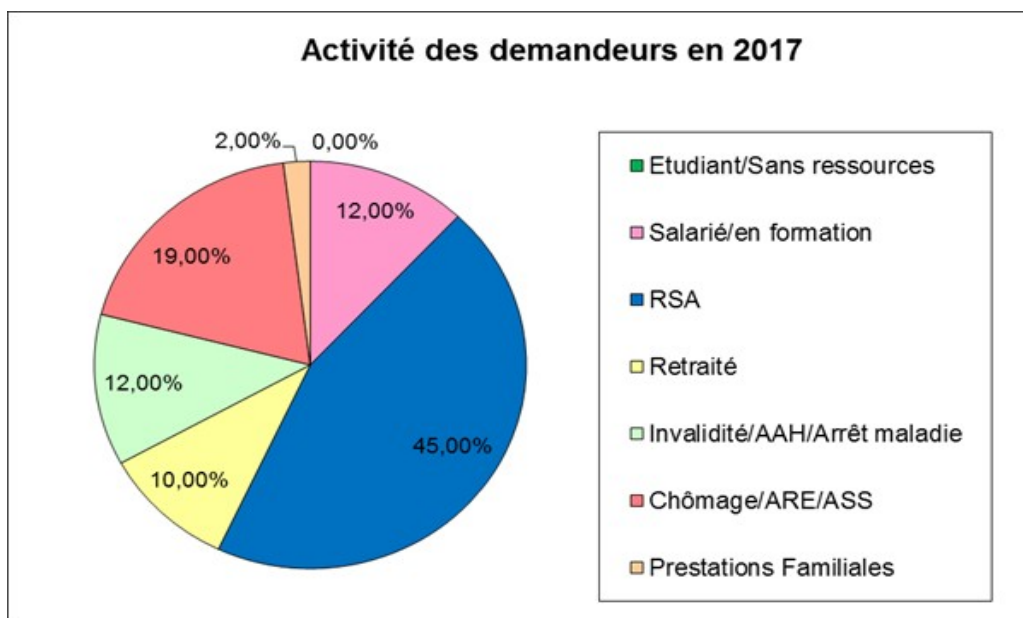
L'exercice 2017 se caractérise par :

- Une stabilité du nombre de demandes par demandeur.

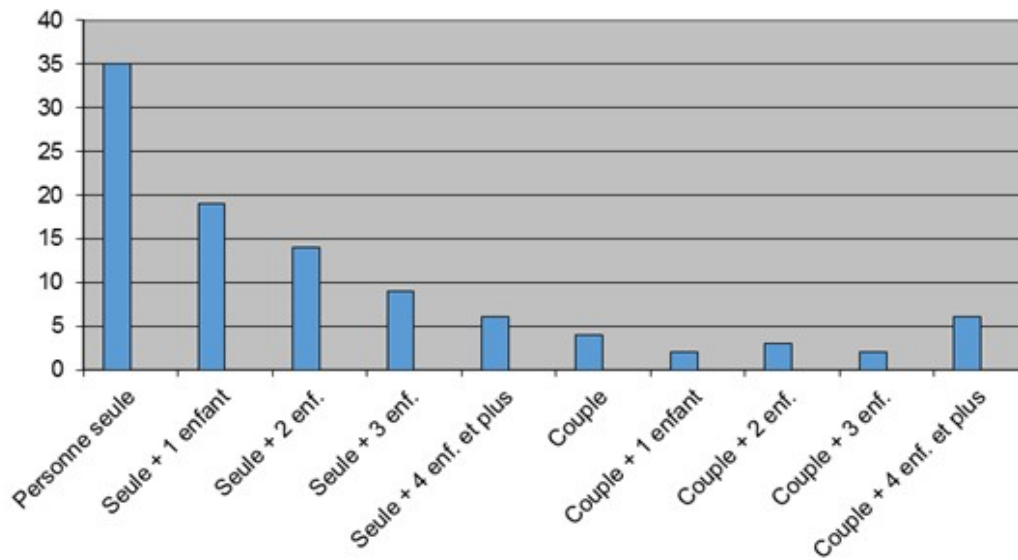
- Une augmentation de 10 % du montant moyen accordé par demandeur (289 €) par rapport à 2016 (262 €).

La composition familiale des personnes accompagnées est semblable aux années précédentes. Les familles monoparentales (48 %) et les personnes seules (35 %) restent les compositions familiales dominantes.

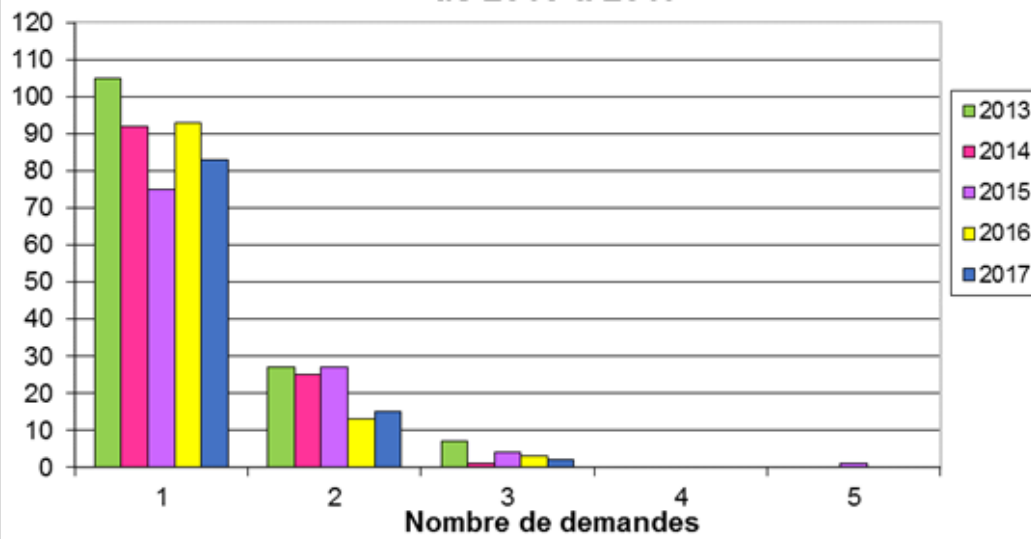
60 % des personnes aidées sont locataires du parc social. Cette proportion est identique à 2016.

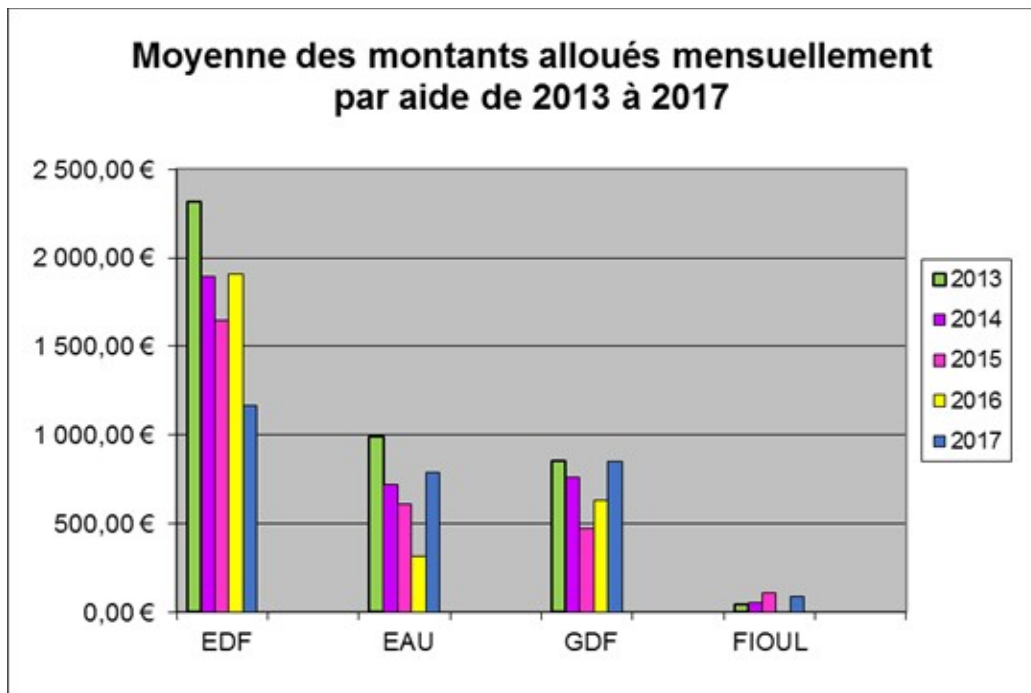


Situation familiale des demandeurs en 2017

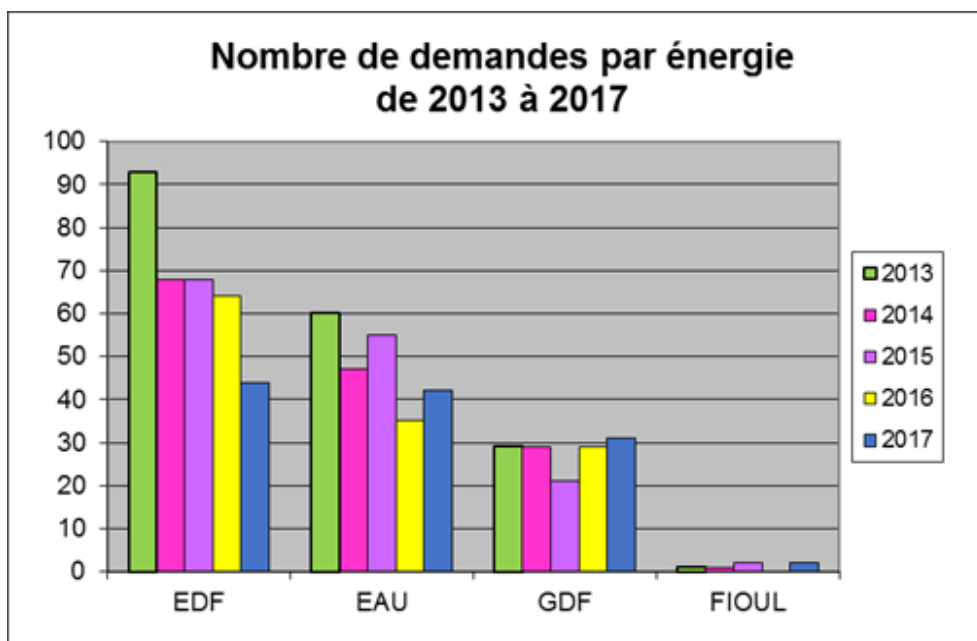


Nombre de demandes par personne de 2013 à 2017





Sur l'exercice 2017, le montant total des aides allouées s'élève à 28 935 €. Ce montant est identique à celui accordé en 2016. Sur le montant total alloué, le CCAS a supporté la charge de 2 677 € (3 139 € en 2016 avec le remboursement des frais de gestion). La diminution du coût pour le CCAS est liée à l'augmentation des frais de gestion accordés par le département. Ils sont passés de 4 % à 5.85 % des aides allouées.

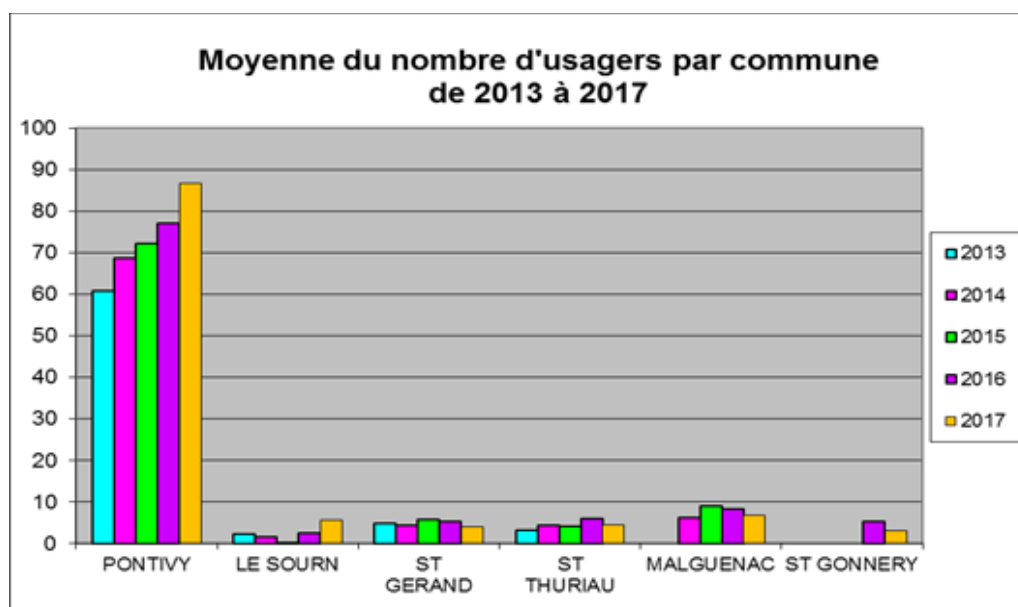
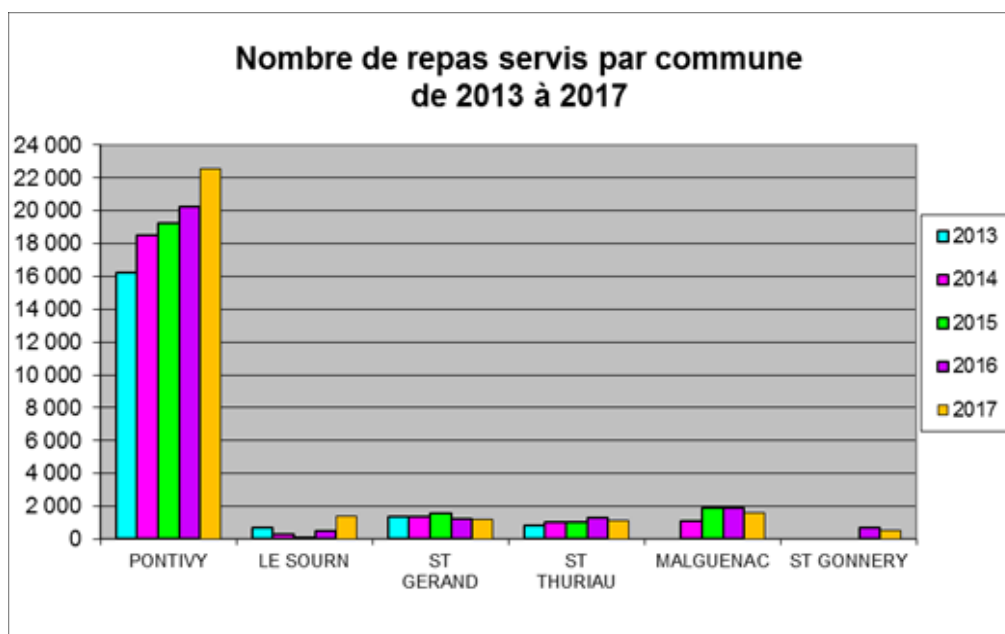


Le budget affecté à cette opération, hors dépenses de personnel, s'est élevé à 2 677,00 €.

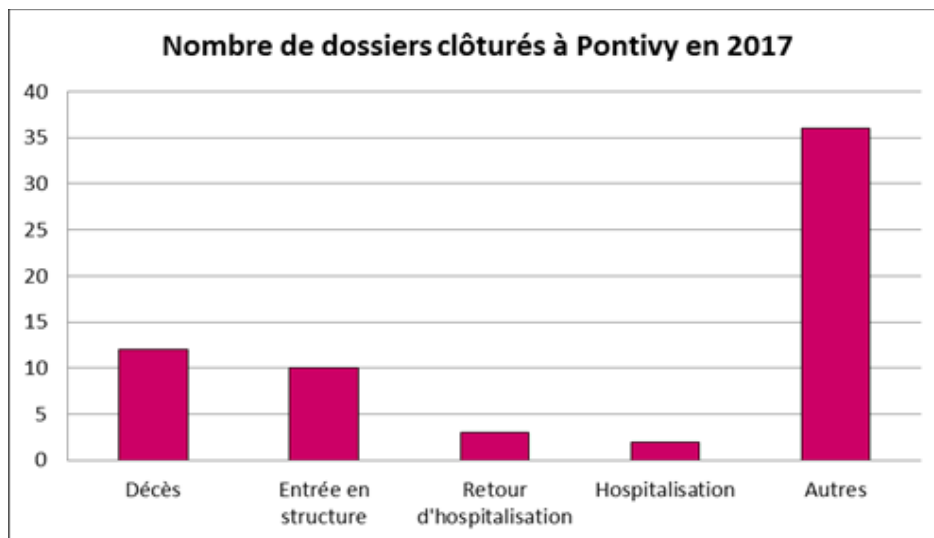
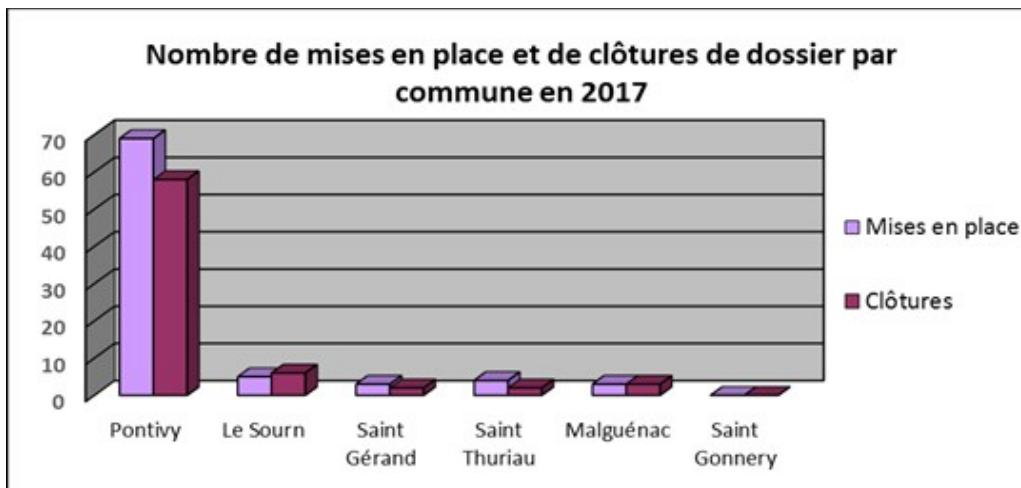
ACTIVITE PORTAGE DES REPAS

27 915 repas ont été servis en 2017 soit une augmentation de 7.85 % par rapport à 2016. Cela représente une moyenne de 106 personnes par jour de service. Aucune mise en place n'a, à ce jour, été effectuée sur Croixanvec même si le service a été étendu sur cette commune depuis janvier 2016.

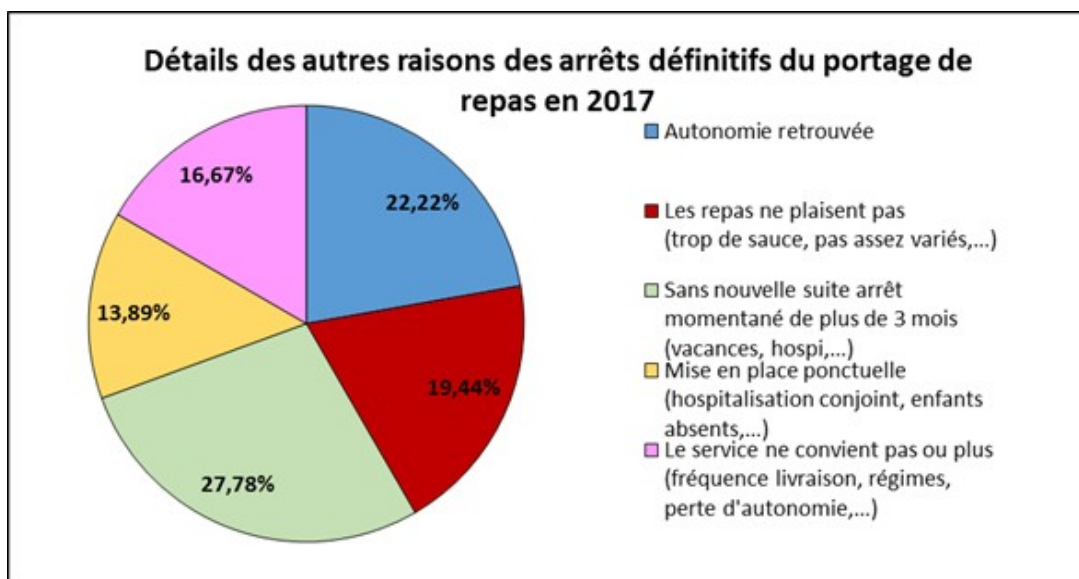
L'activité dominante reste celle servie sur Pontivy, soit 81 %.

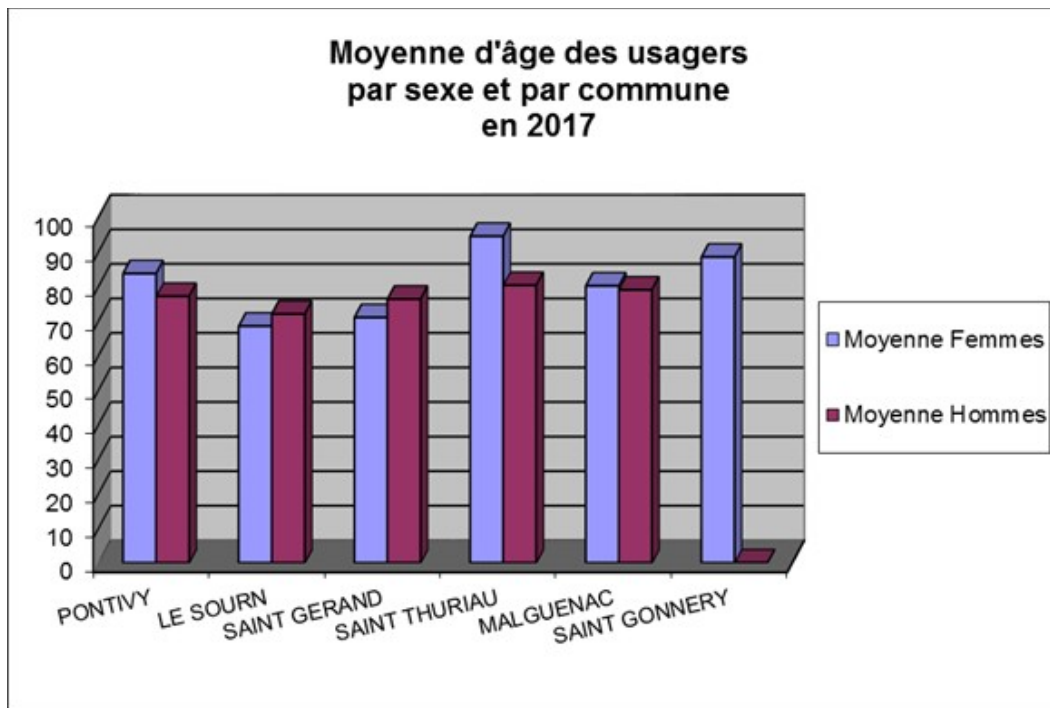


En 2017, sur l'ensemble des communes servies, 71 prises en charge se sont arrêtées et 84 nouvelles prises en charges ont été réalisées. Il y a donc eu plus de mouvement en 2017 que les années précédentes. C'est sur Pontivy que le nombre de nouvelles prises en charge est le plus important.



Dans le critère « autres », figurent les personnes qui ne sont pas satisfaites du service, les mises en place ponctuelles du fait de l'hospitalisation du conjoint et les arrêts par manque d'appétit des usagers.





La moyenne d'âge des usagers est de 79.97 ans.

Le budget affecté à cette opération, hors dépenses de personnel, s'est élevé à 7 530,00 €.

L'accompagnement de ces 3 actions (épicerie sociale, aide eau-énergie, portage de repas) est réalisé par 2 agents correspondant à 1,5 ETP pour un montant total de 54 958,00 €.

Le budget global affecté à ces trois opérations est donc de 93 214,00 €.

A NOTER EGALEMENT LE DISPOSITIF DES CARTES SOCIALES

La carte sociale est valable pour une année civile, sous condition de ressources et donne des avantages (gratuité ou demi-tarif), aux Pontivyens résidant depuis au moins 3 mois sur la commune, sur différentes prestations et services municipaux.

110 cartes sociales ont été délivrées en 2017 au bénéfice de 117 personnes, ce qui est supérieur à 2016 (+ 37.50 %).

- 1- 81 cartes ont été délivrées pour la piscine découverte,
- 2- 15 pour la médiathèque
- 3- 13 communément pour la piscine et la médiathèque
- 4- 1 carte a été délivrée pour un enfant inscrit à l'école du sport.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DU DOMAINE SOCIAL

NOM DE L'ASSOCIATION	Subventions 2016	Subventions 2017
Ecoute Familiale Information Toxicomanie (EFAIT)	100 €	100 €
Echange et Partage Deuil	100 €	100 €
Alcool Assistance – La Croix d'Or	400 €	400 €
Secours Catholique	1 000 €	1 000 €
JALMALV	100 €	100 €
Association fédérée pour le Don du sang	180 €	180 €
Centre d'Information sur les Droits des femmes et des familles du Morbihan (CDIFF)	729 €	729 €
Accueil et partage	1 000 €	1 060 €*
Restaurants du cœur	1 000 €	1 000 €
AMISEP ACCES	6 000 €	6 000 €
Les blouses Roses	500 €	500 €
Les amis du gros chêne	2 630 €	2 630 €
Le Pas-Sage - Fonctionnement	700 €	700 €
Le Pas-Sage - SISM	100 €	100 €
Le Club des retraités de Pontivy	400 €	500 €
Le Club des retraités de Stival	180 €	180 €
Union des Bistrots mémoire		200 €
Ligue contre le cancer		100 €
Mutualité française de Bretagne – Collectif MYSACO		400 €
AMISEP « Dispositif hivernal 2017-2018 »	10 000 €	10 000 €
ATES	1 000 €	1 000 €
TOTAL :		26 979 €

INVESTISSEMENTS MAISON POUR TOUS

INVESTISSEMENTS MAISON POUR TOUS	
Matériel informatique	1 479 €
Aménagement de l'épicerie solidaire	15 750 €
Agencement général et mobilier	2 723 €
TOTAL	19 952,00 €

En complément des actions engagées via le CCAS, la Ville porte ou accompagne diverses actions en direction de l'enfance et de la jeunesse, et notamment les actions suivantes

ACTIVITES JEUNESSE : ETE 2017

- **Centre de loisirs des 3-5 ans et 6-9 ans**

Total sur l'été : 38 jours de fonctionnement (39 en 2016)

2017	jours	Heures 2017	Moyenne enfants	Inscrits	Garçons	Filles	Enf. P TY	Enf. Ext	Familles
3-5 ans	1003	8965	27	114	55	59	95	19	103
6-9 ans	1326	11788	35	182	108	74	152	30	156
TOTAL	2329	20753	62	296	163	133	247	49	259

2016	jours	Heures 2016	Moyenne enfants	Inscrits	Garçons	Filles	Enf. P TY	Enf. Ext	Familles
3-5 ans	1039	8312	27	108	64	44	85	23	100
6-9 ans	1290	10320	33	163	88	75	124	39	138
TOTAL	2329	18632	60	271	152	119	209	62	238

Les statistiques montrent une stabilité par rapport aux années précédentes. Le changement de lieu n'a pas impacté négativement les statistiques de fréquentation, les familles apprécient l'implantation de ce nouvel accueil et reconnaissent son aspect pratique, surtout lorsqu'il s'agit d'inscription de fratrie.

Un seul bâtiment d'accueil de plain pied apporte un confort et une meilleure cohésion de travail des animateurs et du personnel de service.

De plus, la concentration sur un seul lieu pour l'ensemble des tranches d'âge permet un travail efficace de passerelle et d'appropriation des espaces 10-12 ans et plus de 13 ans par les plus jeunes. Cette démarche laisse présager une meilleure fréquentation de la maison des jeunes dans les 2 prochaines années.

Le service de car a été très vite suspendu. Un seul établissement d'accueil, au lieu de 2 voire 3 les années précédentes a réglé les problèmes de transports des fratries. De plus, la proximité du centre de loisirs avec les quartiers de Boluemet a permis aux familles d'être plus autonomes dans leurs déplacements.

De ce fait, la commission préconise de suspendre ce service pour les années à venir.

- **Accueil de loisirs des 10-12 ans et des 13-17 ans**

Total sur l'été : 38 jours de fonctionnement (36 en 2016)

2017	Journées	Heures Réalisées	Inscrits	Garçons	Filles	Enf. PTY	Enf. Ext
10-12 ans	334	3205,5	118	51	67	96	22
13-17 ans	87	663,5	75	34	41	51	24
TOTAL	421	3869	193	85	108	147	46
2016	Journées	Heures Réalisées	Inscrits	Garçons	Filles	Enf. PTY	Enf. Ext
10-12 ans	301	2800	96	52	44	75	21
13-17 ans	100	734	60	34	26	53	7
TOTAL	401	3534	156	86	70	128	28

Comme en 2014, 2015 et 2016, l'accueil des publics jeunes a été délocalisé sur la plage municipale.

Cet été, nous constatons une baisse des fréquentations sur ce lieu. **132 heures réalisées, 192 en 2016.** Cet infléchissement suit la courbe descendante des fréquentations à la piscine, due aux conditions climatiques très peu clémentes cet été.

Les jeunes n'ayant pas fréquenté l'espace aménagé à leur intention à la piscine n'ont pas non plus fréquenté la maison des jeunes en accueil libre. Par contre, ils se sont inscrits sur les activités organisées, qu'ils ont partagées avec les 10-12 ans dans une très bonne entente.

A noter cette année encore l'excellente collaboration avec l'IME Ange Guépin qui permet à l'ensemble des jeunes de se fréquenter, de se connaître et de vivre ensemble.

L'organisation des accueils d'été a généré une participation de la Ville à hauteur de 62 707,23 €.

- **Séjours enfants et jeunes**

2017	Lieux	Activités	Journées/ Enfants	Inscrits	Garçons	Filles	Pty	Ext.
7-10 ans	Plounéour Trez	Multi activités environnementales	208	48	30	18	38	10
11-13 ans	Camaret sur Mer (29) et Saint Gildas (56)	Activités nautiques	320	32	20	12	22	10
13-17 ans	Montaigut le Blanc (63) et Camaret sur mer (29)	Multiactivités	320	32	15	17	24	8
Total			848	112	65	47	84	28

2016	Lieux	Activités	Journées/ Enfants	Inscrits	Garçons	Filles	Pty	Ext.
7-10 ans	Ferme pédagogique De Brémelin (56)	Cabanes, poterie, Sensibilisation à L'environnement	126	34	11	23	26	8
11-13 ans	Santec (29) et Larmor-Plage (56)	Activités nautiques	320	32	11	21	28	4
13-17 ans	Murois (63) et Mimizan (44)	Multiactivités	320	32	14	18	21	11
Total			766	98	36	62	75	23

Très bon bilan des séjours jeunes, encadrés par une équipe d'animateurs engagée, soucieuse de la sécurité, et porteuse efficace du projet éducatif de la Ville.

Le rapport de contrôle effectué par la DDCS, sur un des séjours, atteste de la qualité du travail accompli par la responsable des camps.

Cette année le service Education a regroupé les 7-10 ans sur les 3 mini-séjours. Cette formule a augmenté l'offre d'inscriptions et satisfait plus de familles.

Malheureusement, les conditions météorologiques ont contrarié le bon déroulement de ces camps, le dernier a dû être rapatrié au bout du 3ème jour.

Il conviendra, pour les années à venir, de réfléchir à un hébergement moins précaire que le camping, surtout pour cette tranche d'âge.

L'organisation des séjours d'été a généré une participation de la Ville à hauteur de 20 849,49 €.

- ***STRUCTURES D'ACCUEIL ENFANCE/JEUNESSE EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE***

Les différentes actions à partir des sites pontivyens concernent 3 catégories d'âge et se déroulent désormais sur le site Quinivet.

- **TAPS**

La Ville reste dans le dispositif jusqu'à l'été 2018

- **AUTRES ACTIONS**

Argent de poche

53 jeunes inscrits (44 en 2016), 228 chantiers (216 en 2016).

127 chantiers au service technique, 75 au centre de loisirs et maison des jeunes, 8 à la médiathèque, 18 à la ludothèque.

Le succès de cette opération ne se dément pas, les jeunes répondent en nombre croissant et effectuent leurs missions avec sérieux.

Encadrés par des agents des services Education et techniques, ils ont participé aux travaux d'embellissement et d'entretien des écoles : peintures à Albert Camus, nettoyage et peinture des portails de Paul Langevin. Ils ont été partie prenante dans le déménagement de la ludothèque et ont contribué activement à l'installation du centre de loisirs et de la maison des jeunes dans la nouvelle structure à Quinivet.

Les habituels chantiers sur la voirie, les espaces verts et à la médiathèque ont été proposés et suivis avec soin.

Accompagnement du conseil municipal des enfants

Coordination du réseau santé citoyenneté

Participation à la prévention routière

RECAPITULATIF	
MAISON POUR TOUS	173 267
EPICERIE SOCIALE AIDE EAU-ENERGIE PORTAGE DES REPAS	93 214
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DOMAINE SOCIAL	26 979
INVESTISSEMENTS MAISON POUR TOUS	19 952
ACTIONS ETE ENFANCE- JEUNESSE	83 556
TOTAL	396 968